

Thibaut MARCHAL
candidat La France Insoumise
1ère circonscription des Yvelines
fi78.circo1@gmail.com

A l'attention de
Solidarités nouvelles pour le logement

Madame, Monsieur,

Vous m'avez à juste titre interpellé en tant que candidat aux élections législatives du 11 juin prochain sur les questions liées au mal-logement.

La France insoumise a conçu son programme « l'avenir en commun » à partir de plus de 3 000 contributions en ligne et d'une quinzaine d'auditions d'experts thématiques. C'est ce même programme qu'a proposé Jean-Luc Mélenchon aux présidentielles et que tou-te-s les candidat-e-s aux législatives sous nos couleurs LFI proposent à leur tour, car nous continuons à chercher à convaincre que nos propositions sont les bonnes et (contrairement à certains autres) ne changeons pas d'avis en un mois...

En plus de ce programme « l'avenir en commun », la France insoumise a édité une vingtaine de « livrets thématiques » pour aller plus loin sur environ 20 sujets qui nous semblaient prioritaires pour notre pays. Parmi eux, nous avons justement rédigé un livret sur le logement !

Je vous encourage donc à le télécharger et le lire gratuitement à l'adresse :

<https://avenirencommun.fr/le-livret-logement/>

Mais d'ores et déjà, je vous re-donne ci-dessous en quelques lignes mes principales positions sur cet enjeu du logement :

30 000 enfants vivent sans abri fixe dans notre pays. Près de 1 million de personnes n'ont pas de logement personnel, 4 millions sont mal logées, 12 millions sont menacées d'un problème lié à leur logement. Les loyers s'envolent dans les grandes villes. Le libre marché et les allègements fiscaux ne permettront pas de régler le problème, au contraire. Nous proposons donc de réaliser les mesures suivantes :

- Interdire les expulsions locatives sans relogement
- Construire 200 000 logements publics par an pendant cinq ans aux normes écologiques
- Mettre en place une garantie universelle des loyers pour favoriser l'accès de tous au logement, par l'intermédiaire d'une caisse de solidarité alimentée par les bailleurs comme le défend la Confédération nationale du logement
- Lancer un plan d'éradication du logement insalubre, de renouvellement urbain et de construction de logements sociaux en renforçant les sanctions des communes trop faiblement dotées en parc social
- Imposer les hautes transactions immobilières par une taxe progressive
- Soutenir les projets d'habitat participatif et coopératif
- Atteindre l'objectif de zéro sans-abri : chacun doit se voir proposer un hébergement d'urgence ou un logement et un accompagnement durable
- Instaurer la gratuité de l'accès et des quantités d'eau, électricité et gaz indispensables à une vie digne en commençant par faire appliquer l'interdiction de coupure d'eau et de réduction de débit au domicile principal
- Constitutionnaliser et rendre effectifs les droits au travail et au logement.

Le bâti est un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Les logements passoires thermiques restent très nombreux, pénalisant financièrement ceux qui les occupent (propriétaires et locataires). Les dispositifs existants ne sont pas assez efficaces : trop dispersés, trop dépendants de l'action

individuelle des propriétaires. Un véritable plan doit être mis en place pour changer d'ampleur et de résultats. Nous proposons de réaliser les mesures suivantes :

- Assurer l'isolation d'au moins 700 000 logements par an
- Renforcer les programmes locaux de détection des passoires énergétiques, avec davantage de moyens humains et financiers
- Mettre fin aux situations de précarité énergétique que vivent les ménages
- Former, labelliser et coordonner les professionnels de la rénovation énergétique afin d'imposer une obligation de résultats
- Mettre en place un guichet unique regroupant les demandes de financement, l'évaluation des besoins, la coordination des professionnels nécessaires pour organiser la rénovation par les propriétaires individuels

Je vous prie d'agréer mes cordiales salutations.